

Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre

Numéro 8 (2004)
Varia

Sophie Jolivet-Jacquet

“Pour soi vêtir honnêtement à la cour de monseigneur le duc de Bourgogne” : costume et dispositif vestimentaire à la cour de Philippe le Bon de 1430 à 1455

Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne,
sous la direction de Vincent Tabbagh, novembre
2003

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Sophie Jolivet-Jacquet, « “Pour soi vêtir honnêtement à la cour de monseigneur le duc de Bourgogne” : costume et dispositif vestimentaire à la cour de Philippe le Bon de 1430 à 1455 », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 14 février 2007. URL : <http://cem.revues.org/index984.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre
<http://cem.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://cem.revues.org/index984.html>

Document généré automatiquement le 04 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Sophie Jolivet-Jacquet

“Pour soi vêtir honnêtement à la cour de monseigneur le duc de Bourgogne” : costume et dispositif vestimentaire à la cour de Philippe le Bon de 1430 à 1455

Thèse de doctorat de l’Université de Bourgogne, sous la direction de Vincent Tabbagh, novembre 2003

- 1 À travers l’analyse de son costume, cette recherche propose une étude du fonctionnement matériel d’un milieu restreint, la cour de Bourgogne, et s’interroge en particulier sur les rapports entre costume et pouvoir. Elle s’appuie sur l’analyse de la riche comptabilité du duc de Bourgogne Philippe le Bon. La période 1430-1455 offre une quasi-absence de lacunes dans les comptes de la recette générale de toutes les finances, donc la possibilité d’accéder à l’ensemble des données délivrées par ces registres ¹. Une période de 25 années de dépouillement comptable a été privilégiée, permettant d’approfondir, sur un temps relativement court, une analyse fine “au jour le jour”, vêtement par vêtement, tout en autorisant l’analyse des évolutions sur un temps relativement long du point de vue vestimentaire. À partir du dépouillement intégral de la comptabilité, a été constituée une base de données informatique, réunissant l’ensemble des fournitures vestimentaires acquises pour le duc de Bourgogne et son entourage pour la période, et classée par achats de draps, achats de fourrure, confection et garniture des vêtements, réalisation de broderie, achats d’accessoires et bijoux. Cette base permet le tri et l’extraction multicritères des données, la combinaison des informations autant que leur calcul statistique. Cinq orientations définies au départ ont fait la structure de ce travail : préciser une terminologie du costume ; proposer une conjoncture de l’habillement ; contribuer à l’étude de l’organisation de l’approvisionnement ; analyser les rythmes et les niveaux de consommation ; comprendre la personnalité vestimentaire de la cour de Bourgogne.

Préciser la terminologie du costume

- 2 Repérer, préciser, décrire les vêtements, les formes, les matières, les couleurs effectivement portées par le duc et son entourage ont constitué la première étape de l’analyse. Cette partie est structurée par matières, puis par vêtements, enfin par types d’accessoires : bourses et bijoux. Les vêtements masculins sont distingués des féminins, et de ceux des enfants. Les données les plus complètes sont fournies pour le costume masculin, et l’on a essayé d’apporter, pour chaque élément décrit, en plus de la définition admise par les rédacteurs des comptes, une notion d’évolution sur la période étudiée. Ainsi, l’analyse fine des bases de données a permis de restituer en grande partie la succession des modes appliquées essentiellement aux vêtements de dessus, et en particulier aux robes. Cette analyse fondée essentiellement sur la comptabilité a également permis de proposer, au regard de la cour de Bourgogne, un catalogue des termes précisément datés, et effectivement employés par les artisans du costume eux-mêmes. Il était en effet intéressant de mesurer comment les éléments vestimentaires, par nature tactiles et visuels, étaient ici transposés par écrit. Les rédacteurs des comptes partageaient du principe qu’une dépense bien justifiée facilitait son contrôle. Pour un vêtement, si la couleur est précisée dans une majorité des cas, alors on peut supposer qu’elle était un moyen pertinent pour reconnaître ce vêtement, pour celui qui n’avait sous les yeux que sa traduction écrite. L’exemple de l’aspect du velours est significatif de l’utilisation de codes écrits pour désigner des phénomènes visuels, témoins de leurs représentations collectives : un marchand pouvait proposer des velours à plusieurs hauteurs de poils étagées à la surface du tissu. Les spécialistes

reconnaissaient une hauteur type, et parlaient ensuite de demi-poil, double-poil, ou encore trois hauteurs de poils, en référence à cette hauteur type.

- 3 Afin de proposer un outil de travail exploitable dans le cadre d'études plus larges, les termes rencontrés dans la comptabilité de la cour de Bourgogne de 1430 à 1455 ont été définis dans un glossaire, et organisés hiérarchiquement dans un thésaurus produits en annexe.

Proposer une conjoncture de l'habillement

- 4 Approcher au plus près le costume effectivement porté suppose qu'on essaye d'inscrire chaque vêtement dans un moment bien déterminé, qu'il soit d'ordre familial, diplomatique, militaire, festif... Cette partie, organisée de manière chronologique, propose une description minutieuse et datée de la production vestimentaire, c'est-à-dire l'analyse particulière de toutes les circonstances qui ont justifié la production de vêtements, mise en regard, aussi souvent qu'il était possible, avec le récit des chroniqueurs. Au final, il apparaît que le costume était marqué par la conjoncture, pensé en fonction des événements, et non par un quelconque budget pré-établi. L'essentiel des données se rapporte au duc lui-même, centre du dispositif vestimentaire. Globalement, la part réservée aux dépenses vestimentaires par rapport aux dépenses totales enregistrées dans les registres comptables a baissé au cours de la période, passant, en moyenne, de 26 000 livres annuelles au début de la période, à 17 000 livres en fin de période. La tendance générale positionne la répartition annuelle aux alentours de 21 600 livres, avec de grandes disparités entre les années, dues aux besoins conjoncturels de la production vestimentaire. À partir de la fin des années 1430, une période de relative stabilité des dépenses s'inscrit dans le mouvement général de leur maîtrise, que l'on retrouve, notamment, dans la manière de rédiger les articles de comptes.

Contribuer à l'étude de l'organisation de l'approvisionnement

- 5 Après avoir proposé un organigramme de l'approvisionnement en matière vestimentaire, ainsi qu'une étude des carrières des artisans, il a paru intéressant de détailler minutieusement toutes les étapes de la vie d'un vêtement, de son idée à son abandon : pouvoir de décision, répartition des tâches et achat des matières premières, leur transport, réception et répartition, réalisation des vêtements, habitudes de travail et temps de service à la cour, techniques et outillage, remise du produit fini, réserves et gestion des stocks, entretien des réserves et des vêtements, devenir du produit fini. Ces différentes étapes ont pu être reconstituées grâce au dépouillement systématique et intégral des registres de comptes. Le chapitre voyages et messageries, contenant entre autres les missions de transport, a été particulièrement proluxe sur les échanges entre les différents responsables et acteurs de la production de vêtements.
- 6 Sous couvert d'une organisation assez rigide, les responsables de l'approvisionnement jouissaient d'une réelle liberté d'action, qui se traduit par une personnalisation des méthodes d'approvisionnement. C'est ainsi que les modes d'approvisionnement mis en place par les responsables de l'approvisionnement à destination de la personne ducal (quelques fournisseurs habituels) sont sensiblement différents de ceux qui ont été observés pour les fournitures des enfants (multiplication des fournisseurs occasionnels). Chaque responsable avait son propre réseau de fournisseurs, qui disparaissait au moment où un autre lui succédait. Dans cette organisation administrative, les rapports humains transparaissent à tous les niveaux : on y retrouve des notions de hiérarchies des responsabilités, de réseaux de relations, d'échanges entre personnes, de fidélité, de savoir-faire.
- 7 La géographie des achats s'oriente vers les États bourguignons, pour des raisons diverses, où ici aussi se croisent des intérêts personnels, politiques, diplomatiques, financiers, qui vont bien au-delà des considérations purement économiques ou d'approvisionnement des marchés. Ainsi la fin des années 1430 voit l'émergence d'une personnalité forte, celle de Jean Arnolfini,

marchand de Lucques résidant à Bruges, qui accapare toutes les commandes ducales en draps de soie au début des années 1440. L'étude des fournisseurs est complétée, en annexe, par les tables des fournisseurs de la cour repérés au cours de la période.

- 8 Une comparaison avec d'autres cours permet de mesurer les similitudes et la continuité des organisations, évoluant au gré des difficultés financières. Il ne s'agit pas simplement de la gestion des approvisionnements, qui pourrait dénoter des échanges de procédés entre les cours, mais surtout de la conception structurelle de la société médiévale. La prise en charge des sous-vêtements et leur entretien par l'hôtel de la duchesse, de même que la féminisation du métier qui les produit, témoignent des rapports hommes-femmes, repérables bien au-delà du milieu restreint que constitue la cour de Bourgogne.

Analyser les rythmes et les niveaux de consommation

- 9 La structure de la base de données mise en place m'a amenée à traiter les personnes bénéficiaires de produits vestimentaires de manière individuelle : par personne lorsque c'était possible (le duc, sa famille), puis au moins par groupe distinct de personnels (pages, valets de pieds et palefreniers, archers de corps, membres de la chapelle ducale, fous et étrangers...). L'habillement du duc a fait l'objet d'une partie distincte, justifiée par la richesse de la documentation à son sujet. On peut estimer que la majeure partie des dépenses vestimentaires à destination du duc de Bourgogne figure dans les registres de la recette générale de toutes les finances. Les rythmes de consommation, les préférences ducales ont été traduites en valeurs statistiques, utiles si replacées dans un contexte.
- 10 Pour les autres membres de la cour, les données sont plus aléatoires. En effet, les registres ne prennent pas en compte toutes les dépenses vestimentaires faites à la cour : celles de la duchesse et de son entourage n'apparaissent qu'épisodiquement, parce qu'elle disposait d'un hôtel propre. Le comte de Charolais avait également une certaine autonomie financière dans ce domaine. Certains personnages de la haute noblesse avaient leur propre maisonnée qu'ils entretenaient à leurs frais... Par conséquent, si les registres ne contiennent pas l'ensemble des fournitures engagées au profit des membres de sa famille (son épouse, ses enfants, les épouses de ses enfants, ses bâtards, les parents vivant à la cour), ils sont révélateurs du degré d'intervention ducale dans leurs tenues. Ainsi lorsqu'ils se trouvaient en compagnie du duc, les jeunes gens se voyaient financer des tenues pour l'accompagner. Une évolution sensible est intervenue dans les méthodes de prise en charge que l'on peut rapprocher de l'approvisionnement, et qui sont en grande partie dues à la conjoncture financière générale : à partir de 1443, ne figurent dans les comptes que les achats de draps de soie, délivrés par Jean Arnolfini, tandis que les autres dépenses, pour les jeunes hommes vivant à la cour, sont comprises dans un forfait en argent versé annuellement. Le passage des livraisons en nature à ce nouveau procédé fait partie des mesures de régulation des dépenses, qui sont connues et utilisées régulièrement par toutes les cours pour tenter de juguler les difficultés financières passagères. Ces méthodes ont été appliquées aussi aux fournitures de certains autres personnels, comme les pages.
- 11 Dans un troisième temps, on a tenté de faire le point sur la réalité du droit de robe à la cour de Bourgogne pendant cette période, mais on se heurte dans ce domaine à un gros problème de sources. Hormis pour certains groupes identifiés, les registres dépouillés ne sont ici que des outils de seconde main, où les paiements de droits de robes ne figurent que par exception. On ne peut pas au final véritablement affirmer que le droit de robe était vraiment répandu en faveur des officiers de l'État bourguignon, mais il apparaît clairement que chaque équipe était traitée différemment, en fonction des hiérarchies, des besoins de représentation, mais aussi en fonction de traditions établies, ou, dans certains cas, d'une faveur négociée.

Comprendre la personnalité vestimentaire de la cour

- 12 La production vestimentaire s’oriente d’abord vers des exigences structurelles (les valeurs de la cour), inhérentes aux habitudes de consommation, puis vers des orientations stratégiques (la politique des apparences). Les valeurs de la cour que le costume magnifie sont celles de la société noble de cette fin du Moyen Âge : le poids de la hiérarchie, la famille (à travers les rites de passage), l’idéal chevaleresque, la noblesse. Au-delà, le traitement vestimentaire répond à une véritable stratégie, fondée sur l’expression de la richesse et de la puissance. À nouveau on perçoit dans cette analyse l’importance des rapports personnels, où entrent en ligne de compte non seulement le poids des usages et les nécessités de la représentation, mais aussi en partie les liens d’amitié, les manifestations de la sensibilité du prince. Le duc de Bourgogne en préférant le noir, en l’adoptant définitivement à partir de la fin des années 1430, s’est construit une image forte, qui a traversé les siècles. Loin de l’austérité et de la tristesse que cette couleur peut dégager, Philippe le Bon lui a préféré la densité profonde d’une tonalité aristocratique et très “tendance”. La multiplication des formes, des matières lui permettait de s’adonner à sa passion pour la mode, dans un renouvellement très fréquent de ses tenues. La dernière partie est consacrée à la politique de l’échange : adopter un costume régional était, pour le duc, lors de ses voyages, un moyen d’exprimer un message à destination de ses interlocuteurs. L’élément textile était encore largement employé comme présent lors des rencontres diplomatiques.
- 13 La conclusion porte sur deux éléments : le concept de cour réinterprété à partir de l’étude du costume et la notion d’évolution.
- 14 D’un point de vue vestimentaire, la cour se comprend essentiellement comme le lieu matériel de la vie du prince et de sa famille, sa maisonnée. Les bénéficiaires de dépenses vestimentaires sont les membres de sa famille proche, sa parentèle, ses amis, un collectif de serviteurs, ainsi que des visiteurs occasionnels. En revanche, les acteurs du gouvernement, et au premier chef le chancelier Rolin, ne figurent pas parmi les bénéficiaires réguliers, même si le prince devait avoir des relations fréquentes avec eux. Le service politique semble nettement séparé, et engageait d’autres rapports que ceux fondés sur le sang, l’amitié, la domesticité.
- 15 L’étendue du corpus, choisi non en fonction des événements, mais parce qu’il constituait un ensemble continu et cohérent, a offert à cette étude un angle de vue original, et permis de mettre en valeur un certain nombre d’évolutions structurelles très importantes, qui n’auraient pas pu être soupçonnées si le choix avait été différent : les évolutions terminologiques témoignent de la succession des tendances auxquelles les courtisans se soumettaient de bonne grâce. Un grand nombre de robes ducales modifiées d’un seul coup en 1442 révèle un changement des silhouettes modelées par le costume, changement qui intervient dans un contexte de rapprochement diplomatique vers les princes français, et en particulier vers le duc de Bourbon. On assiste aussi à l’abandon de l’orfèvrerie clinquante sur la plupart des vêtements d’apparat au moment où les difficultés financières étaient les plus importantes, mais aussi au moment où Jean Arnolfini devenait l’unique fournisseur de draps de soie, notamment des draps d’or qui ont remplacé la broderie d’orfèvrerie. Les mêmes difficultés financières ont entraîné la modification de la prise en charge du budget vestimentaire, avec un renforcement des forfaits en argent par rapport aux dépenses en nature. Ces mesures étaient employées par toutes les cours européennes pour maîtriser les dépenses, ce qui confirme que celle de Bourgogne, aussi originale que semblable à ses voisines, participait comme les autres à “l’internationale des cours” chère à Werner Paravicini ².

Notes

1Les comptes de 1430 et de 1456 ne sont plus conservés. Entre ces deux dates, la collection est complète, et seul le compte de 1452 comporte une lacune : il s’interrompt au début du chapitre

des achats de bijoux. Cependant, dans les autres comptes, la majeure partie des données vestimentaires sont inscrites dans les chapitres précédant celui-ci, ce qui laisse penser que l'essentiel dans ce domaine est conservé également dans ce compte. On a aussi dépouillé les registres comptables de la recette générale de Flandre et d'Artois (Lille), conservés en partie seulement, mais n'offrant que peu d'éléments vestimentaires (le paiement annuel d'un drap d'argent dit impérial à l'église Notre-Dame de Tournai), ainsi que celle de Bourgogne (Dijon), dont les registres sont tous conservés. On y a repéré quelques dépenses faites lors du chapitre de l'ordre de la Toison d'Or tenu à Dijon en 1433, ainsi que les paiements de droit de robe des membres de la chambre de comptes de Dijon et des veneurs ducaux établis dans la capitale du duché.

2W. Paravicini, "L'étranger à la cour : Nicolas de Popplau en voyage à travers l'Europe (1483-1486)", dans *l'Étranger au Moyen Âge, XXX^e congrès de la SHMES, Göttingen, juin 1999*, Publications de la Sorbonne, Paris 2000, p. 11-25, p. 18.

Pour citer cet article

Référence électronique

Sophie Jolivet-Jacquet, « "Pour soi vêtir honnêtement à la cour de monseigneur le duc de Bourgogne" : costume et dispositif vestimentaire à la cour de Philippe le Bon de 1430 à 1455 », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 14 février 2007. URL : <http://cem.revues.org/index984.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Index géographique : France/Bourgogne